

RESUME DE THESE

LE VIGNOBLE DE SAONE ET LOIRE au XIXe SIECLE (1815 - 1870)

Thèse de 3e cycle, soutenue devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lyon, le 30 novembre 1968 -

Membres du Jury :

Président : M. Pierre Léon

M. le Professeur Louis Girard,  
de la Sorbonne,

M. le Professeur Richard Gascon

M. Goujon a mérité, pour son important travail, la mention Très Bien, à l'unanimité, et son Jury lui a accordé l'équivalence de la thèse complémentaire.

-----

Ce texte a pour but de présenter l'essentiel du contenu d'une thèse de 3ème Cycle (1). C'est dire que les problèmes de sources et de méthodes ne seront pas abordés. Les sources utilisées sont, dans l'ensemble, bien connues et certaines d'entre elles ont été présentées et critiquées au cours de séances de travail du Centre, de même qu'ont été amplement discutées certaines méthodes d'utilisation de ces sources et définies des solutions aux problèmes posés (cf. Bulletin n° 1 : problèmes d'utilisation du cadastre). Et il est probable qu'au hasard des futures séances de travail du Centre se trouveront à l'ordre du jour d'autres problèmes d'histoire rurale.

\* \* \*

En 1812, la vigne couvre 25.306 ha; elle possède déjà certes de solides positions dans le département de Saône-et-Loire en ce début du XIXe siècle, mais ce n'est qu'au cours du siècle qu'un véritable vignoble y prendra corps, d'une superficie supérieure à 41.000 ha en 1880. Mais déjà à cette date les ravages du phylloxéra se multiplient, qui vont modifier profondément les caractères du vignoble et en causer l'inéluctable régression. Notre histoire de ce vignoble est de ce fait l'histoire d'une longue progression, jusqu'à un apogée brutalement rompu.

Le passage d'une économie agricole de type ancien à une culture dominante, sinon exclusive, et tournée vers le commerce, était en soi une véritable révolution économique. Et pourtant, la constitution de ce vignoble va de pair avec une étonnante stabilité des structures. C'est cette stabilité qui nous a paru être le fait le plus important de cette histoire; la recherche des explications nous a montré le vigneronnage, mode d'exploitation particulier au vignoble, comme en étant le fondement essentiel. C'est le vigneronnage qui a modelé les structures économiques, sociales et mentales du vignoble. En outre, cette stabilité justifie le plan suivi.

(1) 305 pages dactylographiées, 40 cartes et 50 graphiques.

La Ière partie est consacrée à l'analyse des structures du vignoble.

La formation et la nature du vignoble doivent beaucoup à la remarquable variété des conditions naturelles. Le relief constitué de gradins, de direction méridienne, disloqués par les effondrements et entaillés par les rivières affluentes de la Saône, multiplie les versants abrités et d'orientation favorable. Mais l'instabilité climatique due à des influences diverses - continentales, océaniques, voire méditerranéennes - incite le cultivateur à la prudence. Si bien qu'au début du XIXe siècle, la vigne ne domine vraiment l'économie agricole que dans des zones bien localisées, au Nord de la côte chalonnaise et au Sud de la côte mâconnaise, alors qu'ailleurs la polyculture de subsistance règne sans conteste, ne demandant à la vigne que de fournir quelques ressources d'appoint. Cette économie agricole de type ancien subit d'autant plus fortement l'emprise des usages et des pratiques communautaires que la densité des hommes y est très élevée; cet obstacle à l'essor de la viticulture ne disparaîtra que lentement au cours du siècle, du fait de l'attachement d'hommes trop nombreux à des formes d'organisation qui leur assurent la survie.

La facilité des communications et des transports a joué un rôle de premier plan dans le développement du vignoble. La situation géographique du vignoble de Saône-et-Loire en fait un carrefour d'importance nationale au contact de la France rhodanienne, de la France de l'Est et de la zone d'influence de Paris. La Saône et ses liaisons avec la Loire, avec la Seine et avec le Rhin ont assuré le transport du vin jusqu'à ce qu'au milieu du siècle le chemin de fer prenne le relais.

Cependant ces avantages naturels ne sont pas directement l'origine du grand mouvement de plantation de vigne du siècle; la progression en surface du vignoble est liée à la conjoncture économique et à la volonté des hommes. Cet essor de 42,4 % de 1812 à 1880 se fait à un rythme inégal, marqué de haltes et de reculs. Jusqu'en 1848 le vignoble ne fait que des progrès modestes, les défrichements des landes et bois des sommets et leur plantation en vigne, menés par les paysans sans terre cessent avec la crise de surproduction et de baisse des prix de 1826. Ces difficultés durables assurent la stabilité du vignoble jusqu'en 1848. De 1848 à 1852, c'est la catastrophe et un recul du vignoble de 5,5 %. Puis viennent les temps de grande prospérité du Second Empire : la vigne l'emporte sans conteste sur toutes les autres cultures, submerge les terres labourables; le vignoble atteint ses limites extrêmes.

En même temps, sa personnalité s'affirme par le choix des cépages cultivés et la qualité de sa production. Au début du siècle, le vignoble livre, à partir de plants de qualité, une production destinée à une clientèle aisée : les "vins de Mâcon" sont les "grands ordinaires de France". A ces vins de qualité, expédiés régulièrement vers les marchés traditionnels - Paris, la France du Nord, la Belgique et la Hollande, l'Angleterre même - tout au long du siècle, s'ajoutent bientôt les vins ordinaires dont la production est stimulée par les progrès de la consommation populaire et dont le marché régional, au début, s'étend aux dimensions nationales lorsque se construit le réseau ferré.

C'est bien un vignoble complet équilibré, répondant au besoin de toutes les catégories de clientèle, assuré de ses débouchés, que vient

détruire le phylloxéra à partir de 1880.

Les rapports des hommes et de la terre sont, bien sûr, marqués par la domination de plus en plus forte de la viticulture. La culture de la vigne est, c'est bien connu, peuplante. Rien d'étonnant donc à ce que la répartition des hommes se calque sur la densité des pieds de vigne. Les zones de fort peuplement soulignent les hauts lieux du vignoble.

Eu égard aux progrès de la viticulture, la stabilité de la population paraît plus étonnante. En effet, la population du vignoble n'augmente que de 5,8 %, gain négligeable, et surtout ses progrès s'arrêtent en 1841, alors que le vignoble ne se développe vraiment que 10 ans après. Le surpeuplement est indéniable et alimente un flot continu, bien que de plus en plus ténu d'émigration. Mais d'autre part, alors que le taux de nuptialité reste à un niveau constamment élevé, la natalité connaît un déclin précoce et continu, beaucoup plus prononcé que dans le reste du département. Le vigneronnage, petite exploitation, favorise le mariage parce qu'exigeant le travail d'un couple, mais impose aussi la restriction des naissances. La dimension des familles, le plus souvent de un ou deux enfants, est à la mesure de cette petite exploitation. Ainsi est réalisé, par l'émigration et la réduction des naissances, l'équilibre entre vignoble et vigneron.

La structure de la population reflète cette évolution. La pyramide des âges montre un vieillissement accentué, une forte proportion d'adultes à partir du milieu du siècle. Cette importance de la population active correspond au développement de la viticulture et atteste l'équilibre réalisé. Mais ce vieillissement ne constitue pas une menace de déclin démographique pour le vignoble, car, jusqu'au bout, le remplacement des générations reste assuré. Cette réussite démographique, cet équilibre établi entre le milieu naturel et les hommes sont à porter au crédit du vigneronnage.

Ce mode d'exploitation correspond à la grande propriété. Cette suprématie de la grande propriété est, de loin, le fait le plus important, reléguant au second plan une place plus grande de la moyenne et de la petite propriété dans la côte chalonaise, ainsi qu'aux confins orientaux et occidentaux du vignoble. Cette grande propriété a supporté avec succès les fluctuations de la conjoncture et les assauts des paysans affamés de terre. En 1870, elle ne marque qu'un léger recul, qui touche surtout la propriété foraine; si le nombre des propriétaires parcellaires a fait un bond spectaculaire, c'est la grande propriété bourgeoise qui contrôle encore les superficies, les plus vastes. La plantation de vignes n'a pas été un moyen d'émancipation pour les paysans.

Le vigneronnage en effet est la réponse originale apportée par la grande propriété aux problèmes particuliers posés par la culture de la vigne, qui, du fait des techniques de l'époque, a les caractères les plus intensifs et offre les revenus les plus élevés dans le cadre de la petite exploitation. Les contemporains présentent ce système comme l'exemple le mieux réussi de l'association "capital-travail". Le propriétaire fournit le capital, c'est-à-dire la terre et le matériel d'exploitation, et le vigneron son travail, les revenus sont partagés chaque année entre les deux parties. Dans la réalité ce système assure au propriétaire, le plus souvent, le contrôle de la totalité de la récolte,

le vigneron a l'avantage de voir sa subsistance assurée par les cultures d'appoint et par l'aide du propriétaire, qui aboutit à un endettement pénible. De ce fait l'emprise du propriétaire sur le vigneron est totale, le paternalisme qu'il affiche n'efface pas une exploitation réelle du travailleur.

Les structures sociales et les rapports sociaux ont été influencés par ce mode de propriété et d'exploitation. Quel que soit l'éclairage utilisé, pyramide des fortunes ou analyse socio-professionnelle, la société du vignoble se présente comme fortement hiérarchisée et contrastée. La répartition des fortunes indique une toute petite minorité de riches, d'une richesse à très forte base terrienne sans exception, et une masse imposante de grande pauvreté. La possession ou la privation de ce moyen de production qu'est la terre constitue la ligne de clivage essentielle de la société du vignoble. La propriété assure donc aux notables une forte prépondérance et une fonction de direction, exercée de façon officielle dans les nombreuses sociétés d'agriculture et de viticulture, ainsi que dans les conseils régionaux. Le vigneronnage leur permet aussi d'avoir une influence directe, quotidienne, sur les classes populaires : propriétaires parcellaires, vigneronns et salariés. Prédominant donc les rapports sociaux verticaux, isolant le vigneron, qui, frustré en général de sa part de récolte, qu'il ne peut commercialiser lui-même, est loin d'être le quasi-citadin, par la vie de relations que présente le portrait classique de ce type social. Ni la mobilité sociale, réduite, ni le facteur religieux, de faible rôle, ni les progrès de l'instruction après le milieu du siècle n'entament cette domination des notables et n'altèrent cette stabilité sociale. Dans de telles conditions, le réseau horizontal de relations sociales tissé par une bourgeoisie rurale indépendante, composée de propriétaires exploitants, de chefs d'entreprise et des membres des professions libérales, n'a pu contrebalancer efficacement qu'en de rares occasions l'influence des notables.

\*

\* \* \*

Du fait de la permanence, pour ne pas dire de la rigidité de ces structures, ce n'est pas un paradoxe que de placer l'analyse de la conjoncture économique dans la IIIe partie. Elle précise les phases et les rythmes décelés précédemment, en même temps qu'elle éclaire en profondeur et dans le temps les conditions de vie du vignoble.

La production, en volume et en qualité, est sous la dépendance des conditions naturelles. En fait foi l'ampleur impressionnante des variations annuelles. Mais, finalement, dans la longue durée, un équilibre s'établit : de 1850 à 1870, une récolte sur deux est abondante. De plus grande importance économique est la succession de bonnes ou mauvaises périodes, marquées chacune par telle catégorie de récolte, comme les années de surproduction de 1847 à 1850 ou les années déficitaires dues aux maladies de la vigne, de 1832 à 1842, et de 1850 à 1857.

Mais d'autre part le volume de la production dépend aussi de la volonté des hommes. En ce domaine, aucun effort technique n'a été fait, aucun investissement n'a eu pour but d'augmenter les rendements. Tout progrès repose sur le travail du vigneron. Or, jusqu'au milieu du siècle, ce dernier n'est guère poussé à intensifier son effort, à cause de la

stagnation des prix et de la faiblesse de ses revenus; en plus, le manque d'élasticité du marché limite les possibilités de progrès de la production. Après 1851 - 52, tout change. La hausse des prix, des revenus plus substantiels, des débouchés de plus en plus largement assurés encouragent le vigneron à accroître sa productivité. Le mouvement du rendement connaît une ascension régulière et continue jusqu'en 1867, date à laquelle il est supérieur de 34 % au rendement moyen de la période. Les progrès du vignoble n'ont donc pas provoqué de révolution technique: le vigneronnage, fait pour le travail humain, l'interdisait.

Prix et revenus offrent, eux aussi, d'une année à l'autre, d'amples fluctuations. Dans un premier temps, jusqu'en 1857 - 58 pour les prix et jusqu'en 1852 - 53 pour le revenu brut, le rendement tient le premier rôle dans la conjoncture. Parce que le commerce reste soumis aux conditions locales, parce que les débouchés ne progressent guère, une contrariété tendancielle remarquable s'établit entre les rendements et les prix; et le revenu brut suit les sautes d'humeur du rendement, dans les limites fixées par l'inélasticité du marché. Au milieu du siècle, la création d'un marché national par la construction des chemins de fer libère le commerce de ses entraves; c'est alors que les prix, entraînés dans un mouvement de hausse de longue durée, deviennent l'élément moteur et, conjuguant leurs effets avec ceux du rendement, provoquent l'essor des revenus.

Les revenus nets suivent le même mouvement de longue durée. Mais la répartition des frais de production est la source de fortes inégalités entre les différents bénéficiaires de ces revenus. Le propriétaire non exploitant, ayant à sa charge les frais fixes, stables, et limitant les effets de la baisse des prix du vin par l'augmentation de la rente en argent, atténue efficacement la dégradation de ses revenus pendant la période de dépression, jusqu'en 1851. Le vigneron au contraire, qui a à sa charge les frais proportionnels au volume de la récolte et la rente en argent, sombre dans la misère et l'endettement. Mais, dans la période suivante, sa situation s'améliore. La hausse des prix, les progrès du rendement, l'allègement relatif de ses frais de production permettent un essor rapide de ses revenus alors que pour les propriétaires les facteurs de stabilité de la période précédente jouent leur rôle. Une remise en cause du système de vigneronnage, dès lors moins favorable aux propriétaires, s'esquisse dans le Chalonnais.

En général, ces revenus tirés de la vigne ne lui reviennent pas. Les propriétaires ne réinvestissent pas dans le vignoble les capitaux constitués grâce à la culture de la vigne. Les vigneronnage, quant à eux, économisent en période favorable et achètent de la terre. Mais aucun effort n'est fait pour changer les techniques, le matériel, augmenter les rendements par l'achat d'engrais.

\* \* \*

En tant que prolongement de l'analyse de la conjoncture économique qui l'explique, l'étude des caractères politiques du vignoble fait l'objet de la IIIe partie.

Pour la période 1815 - 1848, notre recherche s'est donnée pour but de faire apparaître les fondements de la vie politique. Les masses paysannes, hors du pays légal, se manifestent surtout en période difficile par les réactions élémentaires du passé : confiscation des grains, fixation du prix du pain, contrôle des marchés. La crainte du rétablissement des privilèges cependant, un patriotisme fervent allié, de façon indissoluble, à l'attachement aux conquêtes révolutionnaires et à Napoléon, conçu comme le soldat de la Révolution, les rendent sensibles aux sollicitations extérieures dirigées dans ce sens.

Les pressions extérieures existent en permanence. Le vignoble est un carrefour, où se rencontrent les hommes et les idées venus de tous les horizons. La ville de Chalon est le principal relais politique entre les deux grands centres d'agitation politique de l'époque : Paris et Lyon. En particulier, Chalon devient rapidement le bastion de l'opposition de la petite bourgeoisie rurale et urbaine : sous la Restauration, opposition libérale, qui semble triompher en 1830, puis républicaine sous la Monarchie de Juillet lorsqu'une partie de cette petite bourgeoisie, déçue par l'immobilisme du nouveau régime, se convertit à l'idée républicaine.

Les luttes politiques au sein des collèges électoraux contribuent aussi à la politisation du vignoble. Rapidement les notables, royalistes conservateurs, sont mis en minorité par la bourgeoisie censitaire, libérale et en partie républicaine. Les positions politiques de Lamartine, converti à partir de 1843 à la démocratie, renforcent et popularisent ce courant d'opposition. Le retentissement de ces luttes politiques déborde le pays légal, d'autant plus qu'elles prennent pour enjeu les masses paysannes. Echapperont-elles à l'emprise des notables ?

L'accueil fait à la République en 1848 semble le prouver. Naturellement la bourgeoisie républicaine, à la suite de Lamartine, prend le contrôle du vignoble et l'emporte largement aux élections d'avril 1848. Mais ce succès n'est pas sans équivoque : les notables, faisant la part des choses, se sont ralliés à cette République modérée dont ils espèrent la garantie de l'ordre social; surtout, les positions monarchistes demeurent très fortes, particulièrement dans la Côte mâconnaise, ce qui prouve que l'influence des notables sur les paysans reste grande. Finalement, ce sont les élections présidentielles de décembre 1848 qui ont un effet libérateur : une vague de fond emporte le corps électoral non pas vers le candidat du parti de l'ordre, mais vers l'héritier du soldat de la Révolution. En votant pour Louis-Napoléon Bonaparte, les masses paysannes condamnent la république modérée et bourgeoise et se prononcent pour une république, fille de la Révolution et symbolisée par le nom de Napoléon. Cette élection est la première expression politique populaire véritable, en ce sens que la masse des électeurs a échappé à l'emprise politique des classes dirigeantes.

Dès lors le vignoble succombe à la tentation révolutionnaire. Elle lui est apportée par la bourgeoisie républicaine qui, bien organisée, dirige la propagande montagnarde vers les campagnes. Ces campagnes assurent le succès des candidats montagnards aux élections, mais leur réponse à la propagande montagnarde est originale; un mouvement authentiquement paysan prend corps, dont le but est la création d'une société démocratique et égalitaire de petits propriétaires indépendants, par la réforme agraire et le suffrage universel. Tous les espoirs sont placés

dans les élections de 1852; la violence de la résistance au coup d'Etat du 2 décembre doit beaucoup plus à la disparition de ces espoirs qu'à l'hostilité à la personne de Louis-Napoléon Bonaparte.

Ainsi s'explique l'ambiguïté de l'adhésion totale du vignoble au nouveau régime. Les classes dirigeantes ont accepté L.N. Bonaparte et l'empire par souci d'ordre social. Les masses paysannes, retombées sous l'influence des notables, continuent cependant à croire en un bonapartisme populaire. Finalement, de cette histoire mouvementée, la seule tendance politique fondamentale qui subsiste est l'attachement de la bourgeoisie rurale à l'idée républicaine.

Jusqu'en 1870, l'Empire n'apparaît jamais en danger, les candidats officiels sont régulièrement élus.

Le calme et cette stabilité politiques ont été certes obtenus par une action vigoureuse de l'administration impériale et un découpage adroit des circonscriptions électorales, dont le résultat est de noyer le vignoble dans les autres régions naturelles du département. Mais la prospérité économique a aussi beaucoup contribué à calmer les esprits, alors que l'exode rural allège les cantons viticoles des éléments les plus instables et les plus remuants de la population.

L'Empire a aussi bénéficié du ralliement des notables, légitimistes pour la plupart. Ce ralliement a été dicté par la raison et l'intérêt, l'attachement à l'ordre social l'emportant sur l'attachement à la monarchie légitime, et peut aller jusqu'à la collaboration effective, puisque maint notable se trouve être candidat officiel. Ce mariage de raison ne va cependant pas sans heurts, car l'évolution libérale du régime et surtout la montée de la richesse industrielle inquiètent ces grands propriétaires fonciers conservateurs. Mais ils vont jusqu'à présenter des candidats aux élections de 1869, la menace du désordre social les fait vite rentrer dans le rang et au plébiscite de 1870, ils votent et font voter pour l'Empire.

Les causes qui éloignent les légitimistes de l'Empire attirent, au contraire, la bourgeoisie libérale. En effet, marquée par les événements révolutionnaires antérieurs, elle hésite sans cesse entre l'adhésion et une opposition contenue par la crainte du désordre social. Une fraction accepte finalement l'Empire libéral, et plus d'un candidat de l'opposition se retrouve par la suite candidat officiel. Mais une autre fraction reste fidèle à l'idée républicaine et réussit à lui gagner les "couches nouvelles" des campagnes, en la parant de modération.

En 1871 cependant, le retour à la liberté politique ne s'accompagne pas chez les paysans, de l'expression de positions politiques affirmées. Bien qu'atténué, l'encadrement dû au vigneronnage conserve son efficacité.

Ainsi envisagée, l'histoire du vignoble de Saône-et-Loire au XIXe Siècle offre l'image d'une réussite incontestable; tout particulièrement si l'on se place du point de vue de la classe dirigeante, des propriétaires. Ni la révolution économique constituée par la création d'un vignoble complet, ni la violence de certaines crises cycliques, ni les effets durables des mouvements longs de la conjoncture n'ont pu abattre leur domination sociale et politique. La propriété de la terre et le vigneronnage ont été les facteurs essentiels de cette victoire des forces de résistance sur les forces de mouvement.